



Volley-Ball
Comité Pas de Calais

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2026



*Ensemble,
pour faire vivre
le Volley !*



**COMITÉ DÉPARTEMENTAL
DE VOLLEY-BALL
DU PAS-DE-CALAIS**



LE COMITE 62 VB



G. JOUAULT
Président CDVB62
Et volley-vacances

J.C CICHY
Vice-président /
président de la
CDS / Beach et
CDSR



E. LEFAIRE
Secrétaire générale
Présidente de la CDT /
CDJPD



C.E OHIER
Trésorier

JP COPPIN
Président de la
CDA



B. POUTRAIN
Membre CDA



M. DELORY
Membre
d'honneur



P. SOUILLIART
Président de la
CDC



L.BORYCZKO
Présidente CDVS
membre CDT

Invitation à l'Assemblée générale du Comité Pas-de-Calais de Volley Ball

Le SAMEDI 19 SEPTEMBRE 2026

Madame la présidente, Monsieur le président,

Le COMITE PAS-DE-CALAIS DE VOLLEY-BALL et son Président Mr Gérard JOUAULT ont le plaisir de vous inviter à leur Assemblée Générale qui aura lieu le **SAMEDI 19 SEPTEMBRE 2026**.

ORDRE DU JOUR DE L'AG :

9H30 → Début des procédures d'émargement des représentants des clubs et vérification des pouvoirs.

10H15 → ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE :

- Ouverture de l'assemblée générale par le Président Gérard JOUAULT
- Accueil et présentation des invités
- Approbation du PV de l'assemblée générale 2025 à CALAIS
- Allocution du Président sur la politique générale
- Rapport moral du secrétaire général
- Rapport des différentes commissions (CDS, CDT, etc...)
- Présentation des comptes
- Modifications des droits et amendes 2025/2026
- Lecture et vote des vœux des clubs pour 2025/2026
- Questions diverses
- Remise des récompenses et mise à l'honneur des dirigeants

A l'issue de cette Assemblée générale, le verre de l'amitié sera offert

Comptant sur votre présence, Recevez, Madame la Président, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La secrétaire générale

ELODIE LEFAIRE



MOT DU PRESIDENT

Encore une saison qui se termine.....le temps passe et les élus s'essoufflent. Il nous faut penser dès à présent à la relève et intégrer des jeunes et du sang neuf au sein du Comité.

Nous regrettons que l'AG n'ait pas eu lieu malgré les divers appels à candidature dans le BDI le 26 juin 2026 comme initialement prévu, nous la reportons au 19 septembre 2026 et nous faisons appel dès à présent à vous pour accueillir l'évènement.

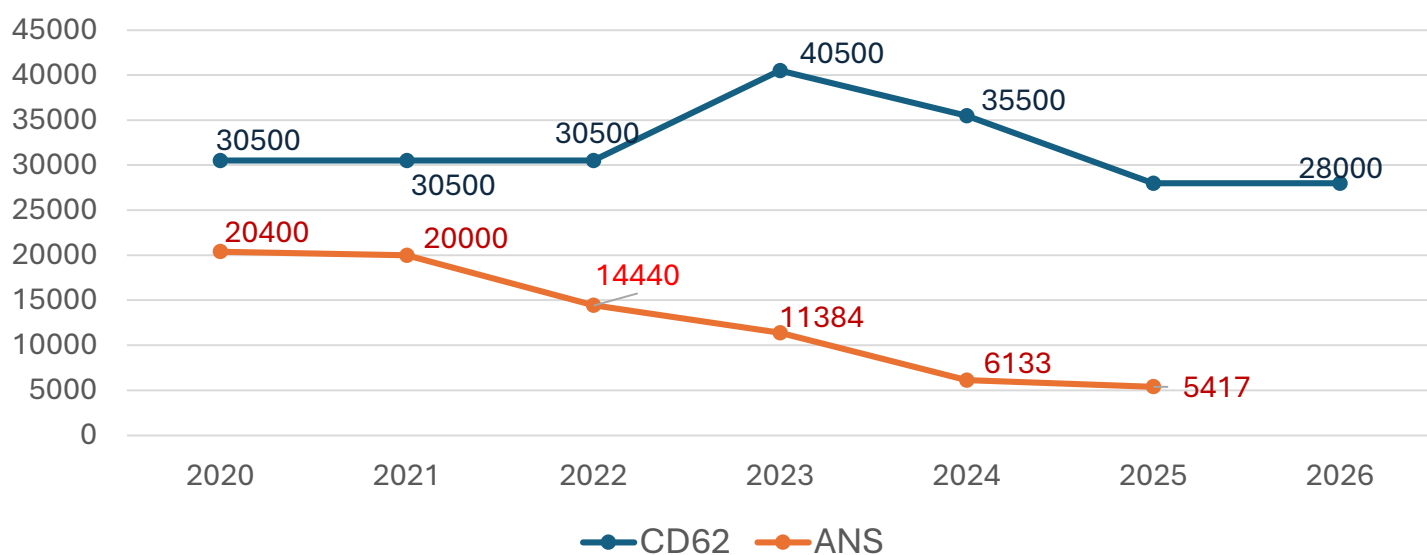
Je tiens à remercier l'ensemble des élus du Comité pour leur travail acharné lors de cette saison, la tâche n'est pas facile. Remercier Jean Claude pour son implication alors que j'ai dû me mettre en retrait à la suite de soucis de santé, ainsi qu'Elodie dans sa gestion de la CDT qui a eu droit à un contrôle des services de l'Etat lors du stage de la Toussaint et qui a su rebondir et faire en sorte de corriger quelques anomalies.

Le Comité rencontre depuis début janvier des soucis de gestion et d'organisation avec une de ses salariées (Madame CLEMENT Caroline), à ce jour nous essayons de palier au mieux et espérons trouver une issue favorable afin que le Comité démarre la saison 2026/2027 plus sereinement.

Comme chaque année nous sommes confrontés aux baisses de subventions, surtout l'ANS FFV, nous travaillons sur nos dossiers et mettons en place des actions pour le développement du Volley Ball sur notre territoire mais on ne nous donne pas les moyens de travailler correctement.

Le Comité Pas-de-Calais de Volley Ball est le parent pauvre de la région Hauts de France ! on nous pousse à développer et mettre des projets en place SANS MOYENS ! Le graphique ci-dessous parle de lui-même ! ANS divisé par 4 en 5 ans, alors que le Département reste stable.

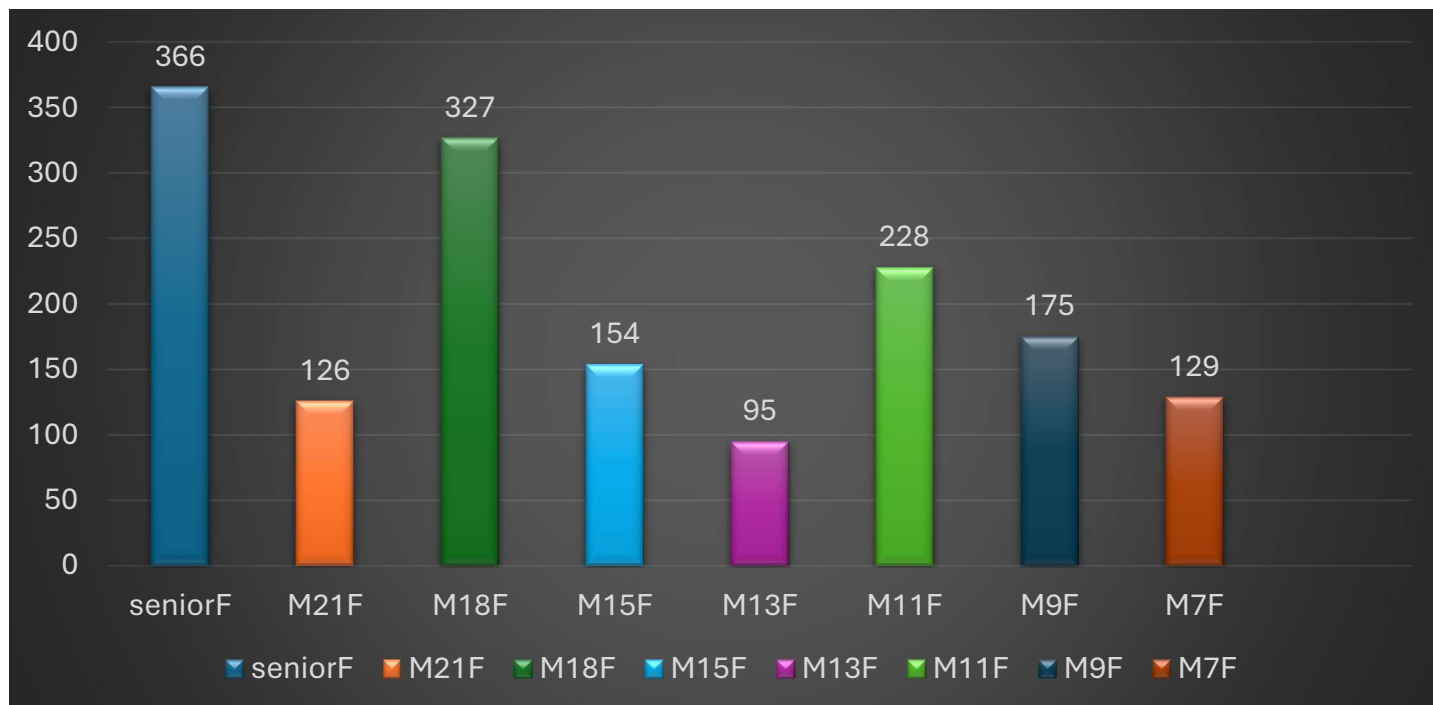
Evolution des subventions CD62 / ANS



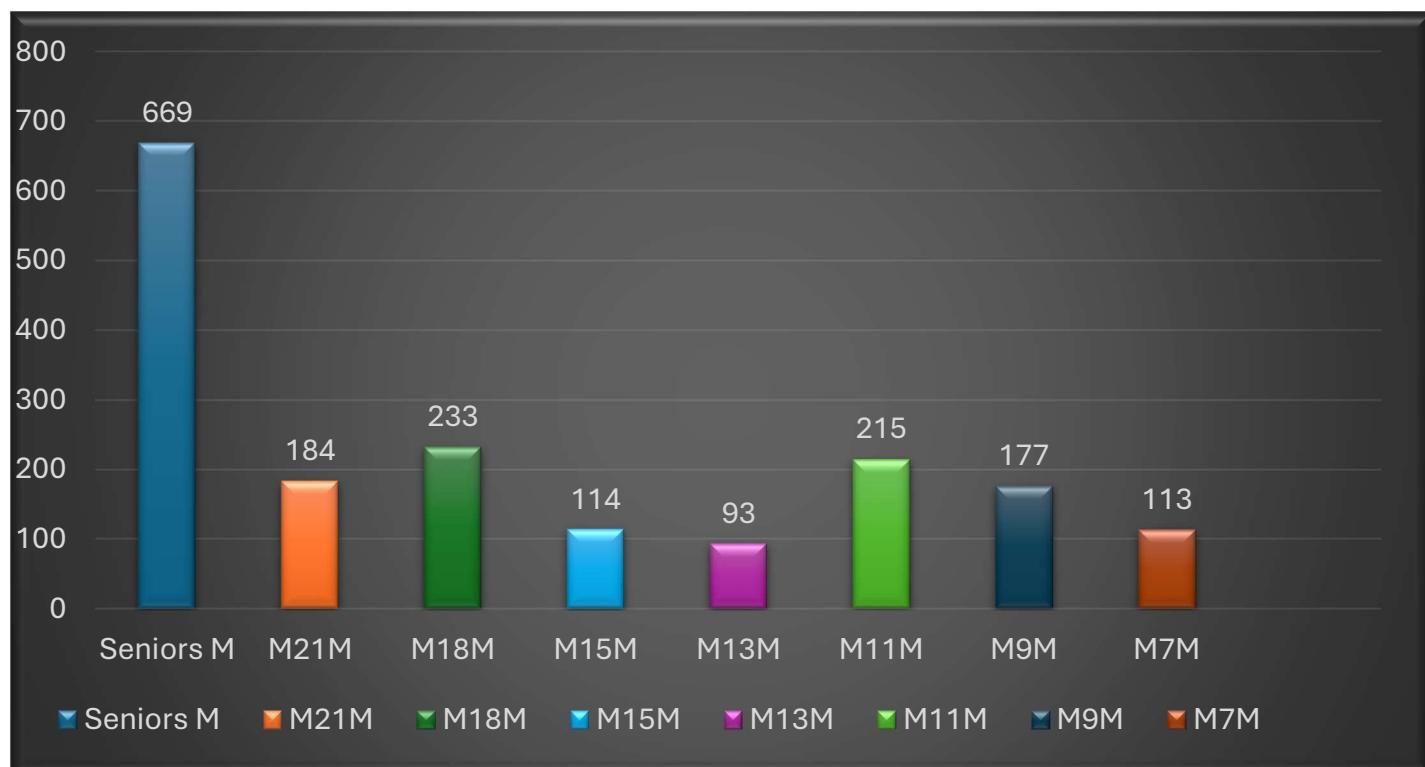
Sur le plan sportif, la saison s'est bien déroulée, nos clubs se portent bien et notamment le Harnes Volley Ball qui termine Champion de France Elite 2025/2026 et accède en Ligue B la saison prochaine ! Félicitations à eux pour le travail accompli.

Du côté des licenciés du Pas-de-Calais, les chiffres restent stables, voyez les graphiques ci-dessous pour la saison 2025/2026 et également sur les 10 dernières saisons.

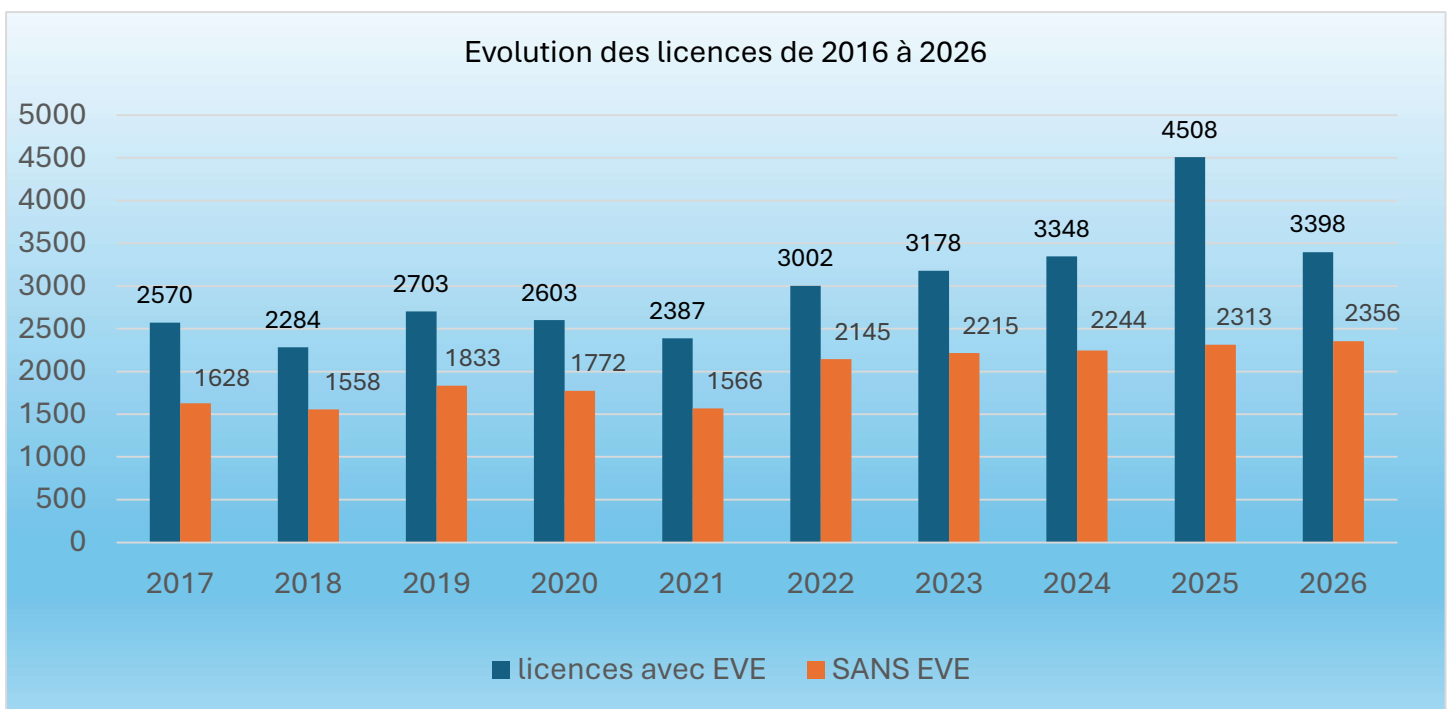
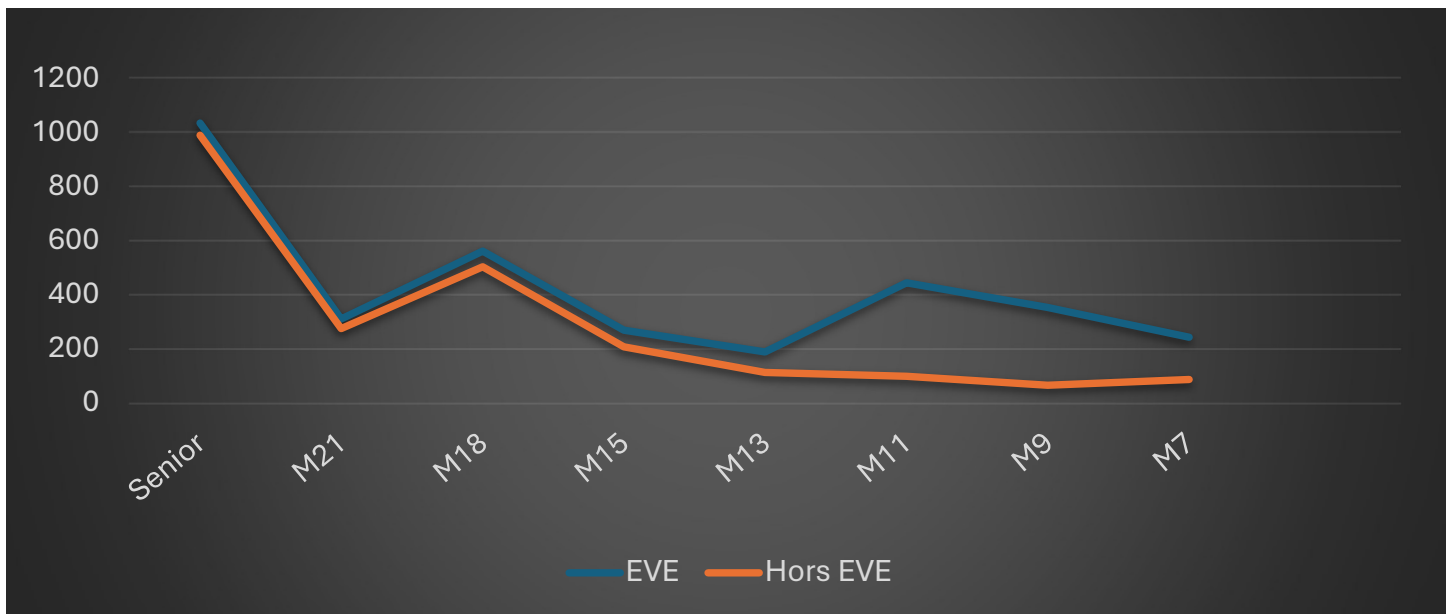
Licences Féminines 2025/2026



Licences Masculines 2025/2026



Graphique des licences avec EVE et Hors EVE 2025/2026



Je laisse la parole aux différentes personnalités ici présentes.

A l'issu des discours notre secrétaire générale procédera aux votes des différents rapports des commissions que vous avez pu consulter dans le livret AG 2026.

Je vous souhaite une bonne AG.



Comité Départemental de Volley-Ball du Pas De Calais

Compte rendu de l'Assemblée Générale

Du 20 juin 2025 à CALAIS (SES)



Membres élus :

Présents : Gérard JOUAULT – Jean Claude CICHY – Elodie LEFAIRE – Bernard POUTRAIN – Jean Paul COPPIN – Philippe SOUILLIART

Excusés : Lilou BORYCZKO – Michel DELORY – Charles Emmanuel OHIER

Personnes invitées :

Présents : Romain SERGENT – Elodie LEFAIRE

Excusés : Didier DECONNINCK – Bruno PIECKOWIAK – Eric SAGOT – Nathan VOISIN – Omar MOUDDANE – Yannick VERDOUCQ – Bertrand SNOECK – Lucas SWINIECKI – Arnaud BECQUERIAUX – Pierre CORRUE

Clubs :

Présents : GSD PAS DE CALAISAS – BERCK VB – ETOILE OIGNIES – CGSM BOULOGNE – SES CALAIS – LISSP CALAIS – AS COLL J. JAURES CALAIS – VC HERSINOIS – RC ARRAS

Excusés avec pouvoir : FLJEP LILLERS – VB BERCK – HARNES VB – VC HARNES – TOUQUET ACVB&B – AS VB AGNY – ES ARQUES – VC LIEVIN – AUDOMAROISE ST OMER – VP NOYELLES

Absent : ST POL SUR TERNOISE

Nombre de voix possible : 118

Le quorum est atteint 117



Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire par le Président

Le quorum atteint (117 voix sur 118 et 19 clubs présents ou représentés sur 20), le Président Gérard JOUAULT, déclare ouverte l'Assemblée Générale Ordinaire 2025 :

Merci à Mme Natacha BOUCHART, Maire de CALAIS, de nous accueillir pour la 3^{ème} fois

Mr HAMY François, Président du GSA SES CALAIS, et à toute son équipe

M. LEROY Jean-Claude, Président du Conseil Départemental 62 (**excusé**)

M. CARRE Ghislain, Directeur du service des sports CD62 (**Excusé**)



M. Didier DECONNINCK, Président de la LRHDF (**Excusé**)

M. Bruno PIECKOWIAK Président du CDOS 62 (**Excusé**)

M. VANALDERWELT Pierre Yves, secrétaire du Comité Nord de Volley Ball (**excusé**)

Une saison qui se termine comme habituellement par notre AG qui est le reflet de nos activités volleyballistiques avec la mise à l'honneur de nos compétiteurs et leurs dirigeants.

Le centre de Stella Plage a du plomb dans l'aile par suite d'une décision irresponsable imposée à la mairie par le département maritime.

De bons résultats chez nos jeunes sélectionnés et en club. Voir le rapport de la CDS.
Les difficultés grandissantes liées aux problèmes sociétaux qui explosent. Le monde sportif n'est pas exigeant, toujours confronté aux problèmes financiers, l'état se désengageant.

Cette Assemblée va se dérouler en 3 temps :

1- Le bilan de la saison 2024/2025 avec le vote des différents rapports énoncés par notre Secrétaire Générale Elodie LEFAIRE, les mots de nos invités.

2- Les récompenses et labels

3- La clôture de l'AG avec la réception dînatoire à la suite.

Comme chaque année, dans le mot du Président, je veux exposer les moments forts de la saison sportive : le championnat, les stages et compétitions sportives de la technique, la rigueur de la CDA, la communication... et remercier Béatrice et Caroline pour leur investissement, ainsi bien sûr que tous les élus engagés dans notre politique.

Concernant la saison prochaine et les engagements veillez à bien valider votre panier sur le site FFV. (Panier facture / ajouter au panier / retourner sur le panier pour valider)

Il est temps de renouveler progressivement notre CA, de le rajeunir afin que des personnes puissent s'investir. Le rythme de réunions est de 1 fois toutes les 4-6 semaines, et de mettre en place des visio-conférences afin de faciliter les échanges sans trop se déplacer.

A cet effet nous avons le plaisir d'avoir une nouvelle candidature de Monsieur Sebastien VLAMYNCK pour intégrer la commission arbitrage.

Nous remercions Monsieur Ludovic REMY de nous avoir signalé l'action de volonté et de courage de Bertrand SNOECK, Lucas SWINIECKI et Arnaud BECQUERIAUX pour permettre la réanimation de Morgan à la suite d'un arrêt cardiaque. Ces 3 personnes seront récompensées d'une médaille de bronze.

Merci à vous d'être présents à cette assemblée, merci au président de STELLA Calais François HAMY, à Thérèse YAHIEL et Jacques PRUDHON pour l'organisation, ainsi qu'à tous leurs bénévoles présents ce soir pour nous restaurer. Nous lui souhaitons une bonne présidence ainsi qu'à son équipe.

J'espère que nous pourrons échanger lors du repas pris en commun.

Vous pouvez tout au long de l'été, venir à Calais et les autres sites du département pour jouer au Beach-Volley.

Rappel : Pour les clubs qui organisent des tournois, vous devez les déclarer sur le site de la FFV

Pour conclure, comme chaque année je fournis avec l'aide de Caro les diagrammes de notre budget qui témoignent de notre activité.

Maintenant je donne la parole à Elodie Secrétaire Générale afin de faire voter nos bilans. Bonnes vacances à tous.

Vote des rapports

Elodie LEFAIRE, Secrétaire Générale, effectue la lecture de son rapport moral et met au vote tous les procès-verbaux du livret de l'Assemblée Générale 2025 et du PV de l'Assemblée Générale 2024 à BOULOGNE.

- **Compte-rendu de l'AG 2024 à BOULOGNE : adopté à l'unanimité.**
- **Mot du Président : adopté à l'unanimité.**
- **Rapport moral du Secrétaire Général : adopté à l'unanimité.**
-
- **COMMISSION DEPARTEMENTALE ARBITRAGE :**
Monsieur COPPIN Jean-Paul, Président.
- **Rapport de la CDA : adopté à l'unanimité.**

Concernant les tenues d'arbitrage, à priori le bleu sera pour la salle et le blanc pour le Beach.

Les tenues des anciennes saisons seront acceptées lors des arbitrages.

Concernant la formation arbitre dans le maritime une réunion CRA aura lieu le 6 juillet pour positionner les dates.

Lors des rencontres départementales, les marqueurs officiels seront priés de mettre leur t-shirt afin de les remarquer. Si le marqueur n'est pas officiel, il n'est pas nécessaire d'avoir une tenue exigée.

Les jeunes officiels peuvent faire un transfert de leur formation « collège » afin de le valider en fédéral.

- **COMMISSION DEPARTEMENTALE STATUTS ET REGLEMENTS :**
Monsieur CICHY Jean-Claude, Président.
- **Rapport de la CDSR : adopté à l'unanimité**
- **COMMISSION DEPARTEMENTALE SPORTIVE et BEACH :**
Mr Jean-Claude CICHY, Président
- **Rapport de la CDS : adopté à l'unanimité**
- **COMMISSION DEPARTEMENTALE VOLLEY-VACANCES :**
Mr Gérard JOUAULT, Président :
- **Rapport CD V.V. : adopté à l'unanimité.**

- **COMMISSION DEPARTEMENTALE TECHNIQUE / JEUNES, PERSPECTIVES ET DEVELOPPEMENT :** *Mme Elodie LEFAIRE, Président :*
- **Rapport CDT : adopté à l'unanimité.**
- **COMMISSION DEPARTEMENTALE COMMUNICATION :**
Mr Philippe SOUILLIART, Président :
- **Rapport de la CDC : adopté à l'unanimité.**
- **COMMISSION DEPARTEMENTALE VOLLEY ASSIS :**
Mr Gérard JOUAULT, Président :
- **Rapport de la CDVA : adopté à l'unanimité.**
- **COMMISSION DEPARTEMENTALE FINANCIERE,**
Mr Charles Emmanuel OHIER, Président
- **Bilan financier année 2024 : adopté à l'unanimité**
- **Budget prévisionnel 2025 : adopté à l'unanimité.**
- **Proposition de tarifs 2025/2026 : adopté à l'unanimité.**

LES PROPOS ABORDÉS

Jean-Claude rappelle que la date limite est le 19 août pour inscrire les équipes en départemental.

La feuille de match électronique va changer, elle sera commune à tous les pays et sera beaucoup plus simple pour s'adapter à chaque catégorie.

Les entraineurs en départemental ne sont pas obligés d'être diplômés mais doivent avoir une licence « encadrant ».

LES RECONNAISSANCES DEPARTEMENTALES

RECONNAISSANCES DEPARTEMENTALES	LETTRE DE FELICITATION NATHAN VOISIN OMAR MOUDDANE PIERRE CORRUE ROMAIN SERGENT BENEVOLES LISSP
	BRONZE BERTRAND SNOECK LUCAS SWINIECKI ARNAUD BECQUERIAUX ELODIE LEFAIRE
	ARGENT YANNICK VERDOUCQ

LES LABELS CDVB 62

LABELS CDVB62	FORMATION BERCK SUR MER LE TOUQUET
	DEVELOPPEMENT BOULOGNE SUR MER
	ARBITRAGE ROHANN DEMBICKI (HVB) ELINE TOSOLINI (VCH)

CHAMPIONS PAS DE CALAIS

CATEGORIES	MASCULINES	FEMININES
SENIOR	BERCK SUR MER	BOULOGNE SUR MER
M15	LE TOUQUET	VC HARNES
M13	HARNES VB	VC HARNES
M11	LISSP CALAIS	SES CALAIS
COUPE SENIOR	LIEVIN	BOULOGNE SUR MER

Fin de l'Assemblée Générale Ordinaire : 20h15

Clôture de l'Assemblée Générale 2025

Le Président du CDVB62, Gérard JOUAULT remercie le club de SES CALAIS pour la réception de notre Assemblée Générale 2025. Il félicite le Président, François HAMY ainsi que les membres du club pour leur travail et leur dynamisme. Il leur souhaite une belle saison sportive pour la saison 2025/2026 ainsi qu'à tous les autres clubs.

Pour terminer, le Président Gérard JOUAULT invite l'assemblée au verre de l'amitié offert par la ville de Calais ainsi qu'au buffet dinatoire offert par le Comité.

LE PRESIDENT

Gérard JOUAULT



LE VICE PRESIDENT

Jean-Claude CICHY



LE SECRETAIRE GENERALE

Elodie LEFAIRE





RAPPORT MORAL DE LA SECRETAIRE GENERALE

Au cours de cette saison, le Comité Départemental a poursuivi ses missions au service du développement du volleyball sur l'ensemble du territoire du Pas-de-Calais.

Les élus se sont réunis régulièrement en visioconférence pour traiter les affaires courantes et assurer le suivi des actions engagées et de définir les orientations nécessaires au bon fonctionnement de notre structure.

Je tiens à remercier l'ensemble des membres élus pour leur engagement, leur disponibilité et leur investissement tout au long de la saison.

Le Comité compte cette saison, 17 clubs affiliés et 3398 licenciés au total répartis comme suit :

- 366 licences féminines
- 669 licences masculines
- 1234 licences jeunes féminines (M7/M21)
- 1129 licences jeunes masculines (M7/M21)

Cette évolution représente une diminution de 25% par rapport à la saison précédente. Malgré cela, ces chiffres témoignent de la vitalité du volleyball dans Tout au long de la saison, le Comité a organisé et coordonné les compétitions départementales ainsi que différentes actions de promotion du volleyball :

- Organisation des championnats départementaux
- Gestion des rencontres et des calendriers
- Suivi des résultats et classements.

Une attention particulière a été portée au développement de la pratique chez les jeunes à travers :

- Les plateaux M11 et rassemblements départementaux
- Les compétitions jeunes : Inter comités et Volleyades M11/M13
- Les actions de détection et de perfectionnement

Le Comité a également participé à La journée des activités motrices, organisée par le Comité Départemental Sport Adapté.

Le Comité a poursuivi ses échanges avec La Ligue des HAUTS-DE-FRANCE de Volleyball. Cette collaboration contribue au développement et au rayonnement du volleyball départemental.

Je souhaite souligner l'engagement remarquable des bénévoles qui consacrent temps et énergie au fonctionnement des clubs et du Comité. Sans leur implication, l'organisation des compétitions, des manifestations et des actions de développement ne serait pas possible. Je remercie également les notre département et du travail réalisé par les clubs.

Je remercie également les dirigeants, arbitres, entraîneurs, salariés, services civiques, partenaires et collectivités qui accompagnent nos projets.

Pour la saison à venir, le Comité poursuivra notamment les objectifs suivants :

- Consolider le nombre de licenciés
- Renforcer le développement des pratiques jeunes
- Soutenir les clubs dans leurs projets
- Encourager l'arbitrage
- Poursuivre les actions de promotion du volleyball sur l'ensemble du département

Pour conclure, la saison 2025-2026 a une nouvelle fois démontré le dynamisme du volleyball dans le Pas-de-Calais. Les résultats obtenus sont le fruit d'un travail collectif associant clubs, bénévoles, élus, partenaires et institutions.

Je vous remercie de votre confiance et de votre engagement au service de notre discipline.

Je vous remercie de votre attention.

La secrétaire
Elodie LEFAIRE



LES RAPPORTS DES COMMISSIONS

- L'ARBITRAGE
- LA COMMUNICATION
- LA SPORTIVE / LE BEACH
- STATUTS ET REGLEMENTS
- LA TECHNIQUE
- JEUNES PERSPECTIVE ET
DEVELOPPEMENT
- VOLLEY SANTE / VOLLEY ASSIS
- VOLLEY VACANCES



L'ARBITRAGE

7ème saison à la présidence de la commission départementale d'arbitrage de volley Ball du Pas de Calais.

Bernard POUTRAIN a assuré encore cette année du plus efficacement possible la gestion des désignations de la CDA62 pour cette saison 2025/2026.

Je l'en remercie très grandement.

Cette saison, Lilia Dangleant a rejoint la CDA62.

Les compétitions départementales du CD62 de volley Ball se sont déroulées avec un déficit d'arbitres et des contraintes supplémentaires (Challenge National M18, juge de ligne championnat élite masculin).

Avec comme chaque saison, une pléthore de modifications d'implantations du calendrier sportif du début jusqu'à la fin des championnats VB62.

Comme la saison passée, les clubs ont dû reprogrammer des matchs départementaux à des heures improbables en semaine, les samedi et dimanche en jonglant pour recaser tous ces matchs, ici à 14H00, là à 21H00 ou 10H00 et même 18H00 le dimanche.

Ces multiples interventions chronophages pour la CDA62 (Mail, re mail, re-re mail de relance, appels téléphoniques) interviennent même jusqu'au jour de la rencontre.

Cela induit de la part des bénévoles de la CDA VB62 d'avoir une disponibilité et une attention quotidienne de tous les instants, ce qui par la force des choses implique des manques ou des oublis.

Vu le volume de modifications d'implantations, le corps arbitral dans son ensemble en a été malheureusement aussi une des victimes.

Les clubs pâtissent de cette situation et la Commission d'Arbitrage VB62 s'en désole.

De plus, si les deux clubs conviennent ensemble de modification d'implantation, l'arbitre, lui, n'en est pas acteur et subit ces modifications sans pouvoir indiquer sa disponibilité ou son indisponibilité.

Ils sont les premiers concernés par ces multiples modifications (date, lieu, horaire) et ils tentent tant que faire se peut, aussi, de réorganiser leur disponibilité et leur vie personnelle suivant leur agenda familial, professionnel, etc.

En cas d'impossibilité, cela a pour effet rebond de rechercher un nouvel arbitre disponible.

De fait, c'est le club désigné pour arbitrer, donc vous, qui peut se retrouver en absence d'arbitrage, et donc être sanctionné d'une amende.

Je demande donc personnellement aux clubs du CDVB62 qui sont concernés par ces deux nouvelles compétitions ou d'autres nouvelles à venir, de ne plus modifier d'implantation de matchs départementaux le dimanche à partir de 17H00.

FORMATIONS INDOOR ARBITRE/MARQUEUR

F.F.V.

Pour cette saison 2025/2026, sous l'égide de la CRA HDF, sur le secteur maritime, une unique session de formation Arbitre Départemental et Marqueur FDME FFV a été proposée en octobre / novembre 2025 à Coquelles (62).

Le nombre suffisant de candidats arbitre et marqueur a permis de l'effectuer.

09 Candidats arbitre dont 04 jeunes ont été reçu (04 Boulogne, 01 Calais LISSP, 01 SES Calais, 01 Arques, 01 Berck, 01 St Pol/mer).

18 Candidats marqueur ont validé leur formation FMDE V2. (06 Boulogne, 01 SES Calais, 01 Arques, 08 Berck, 02 St Pol/mer).

Formateurs et évaluateurs FFV : Jean-Paul COPPIN (CDA62/ CRA HDF), Antoine Winckel (CRA HDF), Philippe Vereecke (CRA HDF).

F.F.S.U.

Formation arbitre de Volley Ball avec le cycle Universitaire STAPS du 62

Une session de formation d'arbitre de Volley Ball FFSU niveau CUA1 a été effectuée dans le Pas de Calais à l'ULCO CALAIS sur 02 demi-journées le jeudi 04 février 2026.

- **formation** suivie d'une **évaluation théorique** (matin) **et pratique** (après-midi).

14 reçus, 01 ajourné sur 21 inscrits dont 06 absents.

Formateurs et évaluateurs FFV : Jean-Paul COPPIN (CDA62/ CRA HDF) et Philippe Vereecke (CRA HDF).

Rappel : une convention lie la FFSU et la FFV.

U.N.S.S. 62

Journée Formation jeunes officiels UNSS

Rappel : une convention lie l'UNSS et le Comité 62.

Cette saison 2025/2026 :

Collège Saint-Pierre à Calais (Formateurs et évaluateurs FFV CDA62 : Jean-Paul COPPIN et Sylvain Druart).

- **formation** le 21/01/2026, avec **évaluation théorique** (matin) **et pratique** (après-midi) niveaux District et Académique.

74 candidats ont participé à cette formation.

- Collège Pasteur à Oignies (Formateur et évaluateur FFV CDA62 : Bernard POUTRAIN).
- **formation** le 21/01/2026 avec **évaluation théorique** (matin) **et pratique** (après-midi) niveaux District.
19 candidats ont participé à cette formation.

Collège Jean Rostand de Sains-en-Gohelle (Formateur et évaluateur FFV CDA62 : Sébastien Vlaminck).
- **formation** le 21/01/2026 avec **évaluation théorique** (matin) **et pratique** (après-midi) niveaux District.
18 candidats ont participé à cette formation.

UNSS 62 : Finales Championnat Départemental lycée 62 :

Salle Quinet et Salle Coubertin à Calais (62)
Mercredi 14 janvier 2026 de 09H00 à 16H00.

Observation, Supervision, Évaluation pratique : 15 Jeunes Officiels (Jean-Paul COPPIN et Sylvain Druart).

ARBITRAGE VOLLEY INDOOR

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL - SAISON 2025-2026

Soit un total de 258 matchs programmés toutes compétitions départementales confondues.
Pour un total de 200 matchs joués.
Et un total de 06 matchs sans arbitre club désigné présent.

Relevé du nombre de matchs et des Absences Arbitrage compétitions Senior Masculin et Féminin :

Total : 258 programmés, 200 joués.

ARM : Total de 108 Matchs joués sur 154 programmés (*équipes engagées impaires*)

FORFAIT : **Forfaits sur match** : Néant

Forfait Général en cours de saison : Néant.

ARF : Total de 72 Matchs joués sur 90 programmés

FORFAIT : **Forfait sur match** :

AFA008 08/11/25 19:30 SES CALAIS 5  HERSIN COUPIGNY 1 **P 3** 0:25, 0:25, 0:25 000-075 BOULOGNE 

Forfait Général en cours de saison : Néant.

CSM : Total de 08 Matchs

ARBITRAGE : 00 Absence

CSF : Total de 06 Matchs
ARBITRAGE : 00 Absence

RÉCAPITULATIF des ABSENCES d'ARBITRAGE par CLUB CDVB62

Match	Date	Heure	EQA_nom	EQB_nom	Set	Club Désigné	NOM A1 sur FDME	CLUB		
AFA008	08/11/2025	19:30	SES CALAIS 5	HERSIN COUPIGNY 1	P/3	BOULOGNE	MOUDANE	BOULOGNE	FORFAIT	
AFA028	22/11/2025	19:00	SES CALAIS 4	LIS CALAIS 1	0/3	BOULOGNE	MIELLOT JULIEN	Calais SES	abs 1	sursis (57€)
POM005	07/03/2026	19:00	LIS CALAIS 4	AGNY 1	0/3	BOULOGNE	BERNARD LOUIS	CALAIS LIS	abs 2	114 €
C1M003	07/03/2026	19:00	SES CALAIS 1	HERSIN COUPIGNY 1	3/0	BOULOGNE	NOREL SASHA	Calais SES	abs 3	171 €
C1M005	14/03/2026	20:30	ARRAS 2	HERSIN COUPIGNY 1	3/2	HARNES VB	VLEUGELS DAVID	ARRAS	abs 1	sursis (57€)
AFA062	07/02/2026	20:00	HERSIN COUPIGNY 1	SES CALAIS 4	3/1	NOYELLES	TREHOUX FLORIAN	HERSIN	Excusé	
AMB027	23/11/2025	11:00	HARNES VB 5	ARRAS 2	1/3	NOYELLES	POUTRAIN ANTOINE	HARNES VB	abs 1	sursis (57€)
POM003	30/03/2026	20:30	LIEVIN 2	BOULOGNE sur MER 1	3/0	NOYELLES	SAUREL DAMIEN	LIEVIN	abs 2	114 €
AFA025	15/11/2025	20:00	HERSIN COUPIGNY 1	LIEVIN 3	1/3	VC HARNES	HERENG DOROTHEE	Hersin	Excusé	

ARBITRAGE :
Absence : 06

FRAIS KM ARBITRE à régler :

1	AFA008	08/11/25	19:30	SES CALAIS 5	HERSIN COUPIGNY 1	P 3	0:25, 0:25, 0:25	000-075	BOULOGNE
----------	---------------	----------	-------	--------------	-------------------	-----	------------------	---------	----------

Pas d'arbitre noté sur FDME
Le club de Calais SES était absent sur ce match.
Voir pour règlement des frais km de déplacement à l'arbitre AFA 008 par le club du Calais SES.

2	POM003	30/03/26	20:30	LIEVIN 2	BOULOGNE sur MER 1	3 0	25:16, 25:19, 25:21	075-056	SAUREL DAMIEN
----------	---------------	----------	-------	----------	--------------------	-----	---------------------	---------	---------------

Voir pour règlement des frais match en semaine (7€) à l'arbitre POM 003 par le club de Boulogne sur mer.

NOMBRE DE MATCH CDAVB62 arbitrés par CLUB du 62

TOTAL Matchs arbitrés par club	
AGNY	8
ARQUES	6
ARRAS	14
BERCK	3
BOULOGNE	9
CALAIS LISSP	28
CALAIS SES	37
HARNES VB	28
HARNES VC	7
HERSIN COUPIGNY	2
LE TOUQUET	0
LIEVIN	16
NOYELLES	13
AUTRES	20
	191

AUTRES arbitrés par des arbitres hors CDVB62.

MATCH NON JOUÉ (Perdu sur décision CDS62)

NÉANT

ARBITRE avec le plus de MATCHS CDA VB62

Romain DEHAUT: Calais SES : 22 Matches

SANCTION:

Sur la finale de Coupe du PDC 2026, suite à un comportement et des propos inadaptés et inappropriés d'un joueur et aussi arbitre jeune, la CDA62, en accord avec la CRA HDF, l'a suspendu à titre conservatoire de tout arbitrage, annulant son déplacement aux Volleyades 2026.

Sur cette rencontre, un comportement agressif vis à vis du public du même joueur et d'un autre joueur de la même équipe feront l'objet d'une sanction en début de saison prochaine. Elle leur sera notifiée individuellement avant le début de la saison 2026/2027.

ARBITRAGE BEACH VOLLEY 2025

Arbitre Beach Volley 62:

- Lilia Dangleant : **Tournoi Beach Volley Série 1 :** Saint Germain en Laye (78)
Brognard (25)

Tournoi Beach Volley HDF Série 2 : Malo les bains (59)
Le Touquet (62)
Bondues (59)

Finales Beach Volley HDF Mixte + Jeunes : Arques (62)

Finales Beach Volley HDF Seniors M + F : Bondues (59)

- Sylvain Druart : **Finales France Senior :** Saint Laurent du Var (06)

Tournoi Beach Volley Série 1 : Saint Laurent du Var (06)

Tournoi Internationaux :

Pro Tour	Montpellier (34)
Futures	Bondues (59)
Futures	Geneve (Suisse)
	Challenge Baden (Allemagne)
Challenge	Alanya (Turquie)
CEV 2025	Montpellier (34)

Coach Arbitre / Superviseur :

- Sylvain Druart : **Tournoi Beach Volley Série 1 :** Saint Germain en Laye (78)
Dijon (21)

Finales France FFSU : Étables sur mer (22)

Finales CdF M18 : Calais (62)

Tournoi Beach Volley HDF Série 2 : Bondues (59)
Malo les bains (59)
Bondues (59)

- Jean-Paul COPPIN : **Tournoi Beach Volley HDF Qualif CDF M13 M + F :** Calais LISSP (62)

Tournoi Beach Volley HDF Série 2 : Malo les bains (59)

Finales Beach Volley HDF Seniors M + F : Bondues
(59)

FORMATION ARBITRE BEACH VOLLEY 2025

Sylvain Druart: Guadeloupe (971)

En conclusion,

Je rappelle que dès le début de saison 2025/2026, la CDA VB62 n'a pas comblé le déficit d'arbitres de la saison précédente.

Je remercie vivement les arbitres et les clubs pour leur grande disponibilité malgré tous ces changements incessants.

Comparativement à la saison précédente, le nombre de matchs non pourvus d'arbitre, reste stable.

Je renouvelle cette année encore, ma sollicitation auprès des clubs pour trouver parmi leurs licenciés de futurs candidats arbitre et aussi parmi les jeunes.

Profiter de l'été pour pratiquer le volley sur le sable et préparer au mieux cette nouvelle saison des compétitions de Volley Ball et Beach Volley Ball 2026/2027.

Le Président de la CDA VB62
Jean-Paul COPPIN



LA COMMUNICATION



Nous avons passé une année bien délicate. Je ne voudrais pas revenir sur les problèmes qui ont émaillés cette saison mais il faut que le bateau continue d'avancer ensemble et dans le bon sens. Malgré cela je suis toujours aussi surpris et ravi de l'implication de tous les présidents de nos clubs du Pas de Calais qui par leur travail bénévole de tous les jours font grandir notre sport passion. En conclusion il faut regarder le verre à moitié plein. Les outils informatiques jouent leur rôle tout en restant axés uniquement sur le volley-ball et c'est une bonne chose. Mais n'oublions pas que ce ne sont que des outils et rien n'empêchera les vraies relations humaines et c'est tant mieux. Et dernière chose je souhaite que le Comité perdure encore longtemps pour organiser et gérer l'ensemble du Volley-Ball dans le Pas de Calais car rien ne vaut un organisme de proximité au service de ses licenciés.

Président de la CDC

Philippe SOUILLIART



LA SPORTIVE / LE BEACH

Ce début d'olympiade en demi-teinte confirme à quel point il devient difficile de mobiliser durablement, sur l'ensemble d'une saison, bénévoles, licenciés ou cadres. Les dirigeants que nous sommes doivent rester attentifs à ces fluctuations qui perturbent la vie de nos clubs.

Avoir une cohésion dans nos associations et permettre à chacun de nos membres de trouver ce qu'il recherche relève parfois de l'exploit. Quelles que soient nos volontés et notre écoute, nous sommes souvent confrontés à la volatilité des envies.

Ajoutons à cela un désengagement des collectivités et des exigences administratives de plus en plus contraignantes. Enfin, des instances fédérales souvent perçues comme lointaines, pour ne pas dire sourdes aux aspirations des comités.

Le colloque des comités, qui s'est tenu les 13 et 14 mars à Créteil, au siège fédéral, et auquel nous avons participé, nous a permis de réaffirmer l'importance des départements dans la vision que doit porter la FF Volley pour son développement. La mise en place de pratiques adaptées aux départements, comme la « Compet'lib » ou le « Volley-santé », pratiques dégagées de toute contrainte purement sportive, devrait permettre d'ouvrir de nouvelles perspectives, à condition que le coût pour les adhérents ne dépasse pas l'intérêt porté. La reconnaissance des « Centres départementaux d'entraînement » comme premier maillon du cursus d'une future élite marque, de manière durable et significative, la juste place des comités dans la volonté fédérale d'établir une continuité dans la formation.

L'organisation et la mise en place, dans le département du Pas-de-Calais, d'un championnat dédié « Compet'lib » restent un objectif. Il peut permettre à des structures hors système d'intégrer une organisation, et à vos clubs qui disposent de sections loisir de basculer sur des rencontres adaptées, répondant aux besoins liés à ce type de pratique (*voir Fleurbaix*).

La politique de la FF Volley, pour répondre au développement du « sport-santé », nous conduit à mettre en place différentes pratiques liées au Volley-santé, telles que le Soft Volley, le Fit Volley et le Volley adapté, accessibles à tous les publics. Elles favorisent la mixité et permettent une activité physique régulière, facteur de santé et de bien-être. Leur développement coïncide avec une demande de la population d'avoir une activité plus « soft », adaptable, sans contrainte, dynamique et conviviale. Béatrice est la référente du comité pour cette pratique.

Avant de nous séparer, je vous rappelle qu'il est de votre ressort de prendre connaissance, avant le début des compétitions, des règlements sportifs et administratifs qui encadrent vos championnats. Comme chaque saison, il vous est demandé par les différentes instances de

soumettre vos vœux afin de modifier ou d'amender les règles, articles ou situations que vous jugez inadéquats. Aucune remise en cause ne peut être faite en cours de championnat. **La date limite des engagements est fixée au lundi 3 août 2026.**

Je rappelle que toute dérogation est d'abord soumise à l'accord du club adverse, avant examen et validation par la Commission sportive. Cela implique une démarche préalable, engagée suffisamment en amont, avant toute requête officielle. Le coût de l'arbitrage des matchs en semaine est majoré, et cette majoration est à régler directement à l'arbitre le jour de la rencontre, par l'équipe à l'origine de la demande. Il est également de votre responsabilité d'informer, en cas de difficulté et le plus tôt possible, l'ensemble des instances concernées (CDS, CDA, arbitre désigné, club adverse) (*minimum 24 heures avant la rencontre*). Cela suppose de vérifier en amont la disponibilité de vos effectifs aux dates prévues et d'éviter les forfaits.

Classement Accession Régionale :

AR MASCULIN		AR FEMININ	
	LIEVIN 2		VOLLEY CLUB HARNESIEN 3
	AGNY 1	2	LIS CALAIS 1
3	LIS CALAIS 4	3	LIEVIN 3
4	HARNES VOLLEY BALL 4	4	HERSIN COUPIGNY 1
5	BOULOGNE SUR MER 1	5	BOULOGNE SUR MER 2
6	LIS CALAIS 5	6	SES CALAIS 4
7	SES CALAIS 1	7	SES CALAIS 5
8	LIEVIN 3	8	LIS CALAIS 2
9	HERSIN COUPIGNY	9	ARRAS 2
10	ARRAS 2		
11	ARQUES 2		
12	HARNES VOLLEY BALL 5		
13	BOULOGNE SUR MER 2		

Concernant les M11, il apparait que l'écart entre les différents clubs et les secteurs participants aux tournois nous interrogent sur le maintien ou non de cette compétition sous cette forme. Pour ma part, pour la saison prochaine seront qualifiés les deux meilleurs clubs par secteur (*trois actuellement*) et le meilleur neuvième, ce qui facilitera également l'organisation des finales qui se fera avec 9 équipes (*3 terrains séniors*), plus adapté aux possibilités d'accueil de nos salles. Le classement des finales M11 vous a été transmis début mai. A cette occasion nous remercions le club de Dunkerque pour l'accueil et l'organisation de la finale M11

M11 MASCULIN		M11 FEMININ	
FN	LIS CALAIS	FN	LYS LEZ LANNOY
2	HARNES VB	2	SAINT POL SUR MER
3	LYS LEZ LANNOY	3	VC HARNES

En ce qui concerne les championnats M13 et M15 nous constatons qu'il est souvent difficile d'avoir des horaires et des dates pour finaliser nos calendriers, Pierre-Yves a des difficultés à faire rejouer des matchs reportés. Nous comprenons que les clubs multiplient les engagements de certains de leurs joueurs / joueuses dans plusieurs compétitions et catégories, le problème reste de faire assumer ces choix par d'autres. Cette saison comme promis nous avons remis en place les coupes jeunes dont le calendrier était calé sur les coupes M13 et M15 du comité Nord, nous constatons des forfaits, parallèlement on nous reproche le manque de compétitions.

Classement Pas de Calais M13 – M15 :

M15 Masculin		M15 Féminin		M13 Masculin		M13 Féminin	
1	HARNES VB	1	VC HARNES 1	1	LIS CALAIS 1	1	SES CALAIS 1
2	LIS CALAIS	2	SES CALAIS 1	2	HARNES VB 1	2	BERCK SUR MER 1
		3	BERCK SUR MER 1	3	HARNES VB 2	3	LE TOUQUET 1
	4 x 4	4	LIS CALAIS 1	4	LE TOUQUET 1	4	BERCK SUR MER 2
1	BOULOGNE SUR MER 1	5	ARQUES 1	5	ARQUES 1	5	VC HARNES 1
2	OIGNIES 1	6	VC HARNES 2	6	LIS CALAIS 2	6	SES CALAIS 2
3	HARNES VB 2	7	SES CALAIS 2	7	HARNES VB 3	7	VC HARNES 2
4	LIEVIN 1	8	NOYELLES SOUS LENS 1				
			4 x 4				
		1	LE TOUQUET 1				
		2	LIEVIN 1				
		3	ARRAS 1				

Nous remercions le club du LIS CALAIS pour l'accueil et l'organisation des finales de la coupe senior départementale du 16 mai et l'accueil et l'organisation des finales des coupes M15 et M13 le 13 juin.

Vainqueurs de Coupe :

	Masculin	Féminin
SENIOR	AGNY	LIS CALAIS
M15	LIS CALAIS	VC HARNES
M13	HARNES VB	SES CALAIS

Pour le Comité Pas de Calais.

Le président de la commission sportive Jean-Claude Cichy





STATUTS REGLEMENTS

Un contexte qui appelle à la mesure

La saison 2025/2026 s'achève dans un contexte marqué par une présence croissante des réseaux sociaux dans la vie de nos clubs. S'ils peuvent faciliter les échanges, ils peuvent aussi, dans certaines situations, accentuer des incompréhensions qui mériteraient d'être traitées avec calme, mesure et sérénité. Cela peut rendre les prises de parole plus délicates et installer un climat de tension peu favorable au dialogue.

La commission chargée du respect des statuts et de l'application des règlements n'a pas vocation à intervenir dans des différends nés en dehors des terrains, sans lien direct avec la pratique sportive et sans cadre permettant d'en apprécier pleinement le contexte.

L'implication des parents : une richesse à préserver

L'implication des parents dans nos clubs constitue une véritable richesse. Présents dans les gymnases, ils accompagnent, encouragent et soutiennent leurs enfants tout au long de leur parcours. Cet engagement, porté par les meilleures intentions, peut toutefois parfois prendre une place qui fragilise l'équilibre collectif.

Une répartition claire des rôles

- L'entraîneur encadre et oriente.
- Le sportif apprend et progresse.
- Le parent soutient, rassure et accompagne.

Les jeunes doivent pouvoir évoluer dans un cadre favorable à l'apprentissage, à la progression et à l'épanouissement. Nous devons collectivement veiller à préserver cet équilibre, afin que chacun y trouve sa place et que le sport demeure avant tout un espace d'apprentissage, de construction, de partage et de plaisir.

Pour la Commission des Statuts et Règlements

Cichy Jean-Claude



TECHNIQUE

JEUNES PERSPECTIVES

ET DEVELOPPEMENT

Perturbée mais encourageante...

En octobre dernier, notre stage au Lycée Sainte Marie à Aire sur la Lys, a été contrôlé par le Service Départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports. Ce contrôle a perturbé notre début de saison puisqu'il nous a contraints d'annuler notre stage de décembre afin de se mettre en règle d'un point de vue purement administratif.

De même, l'arrêt maladie de Caroline Clément, notre salariée, nous a amenés à renouveler l'équipe encadrante. Nous tenons à remercier Guillaume Rulkin, Gaël Camus, Rémi Béclin, Guillaume Dumoulin et nos deux jeunes stagiaires Louis et Lilou LEFAIRE d'avoir répondu à notre recherche d'entraîneurs et de s'investir pleinement pour que nos stages et notre présence aux compétitions perdurent.

Malgré tout ceci, la saison fut encourageante et de bon augure pour la suite. En effet, nos stages de février et d'avril ont affiché complet : 60 stagiaires !

De plus, nos sélections M13 masculines et féminines ont performé lors des Inter comités M13, le dimanche 29 mars à Harnes. Nos deux équipes montent sur le podium :

- M13F : une 2ème place bien méritée (4 victoires / 1 défaite)
- M13M : 1er. Ils ont réalisé un parcours sans faute (5 victoires) face aux 5 sélections départementales des Hauts de France.

Nos deux collectifs se sont donc qualifiés pour les Volleyades M13 du 23 au 25 mai à Arles (M) et Cannes (F). Après deux années d'absence pour les filles, c'est une fierté de participer à nouveau à cette compétition nationale.

Nous regrettons les modifications successives du lieu de compétition intervenues à partir du 14 mars (Région parisienne, puis Rouen et enfin Thionville), sans concertation préalable avec les Liges et les Comités concernés.

Résultat des Volleyades M13 (24 équipes engagées) :

- M13F : 21ème (3 victoires / 4 défaites)
- M13M : 10ème (4 victoires / 3 défaites)

Nous avons engagé 2 équipes par genre pour les Inter comités M11 qui se sont déroulés à Leers. Résultats des Inter comités M11 :

- M11M: 1er – Equipe 1 / 2ème – Equipe 2

Les deux équipes rêvaient d'une finale purement Pas de Calais et elles l'ont fait ! Elles ont gagné chacune face aux équipes du Nord en demi-finale. L'équipe 1, invaincue du tournoi, se place logiquement, sur la plus haute marche du podium. L'équipe 2 avait soif de revanche face à ses concurrents de l'équipe 1 mais elle s'incline 0-2 en finale.

- M11F : 3ème – Equipe 1 / 5ème – Equipe 2

Avec 3 victoires et 3 défaites, Alice et Célestine ont réalisé un très beau parcours.

Après un sans-faute dans les deux premières phases (4 victoires sur 4), Louise et Justine se sont qualifiées dans la poule de classement 1 à 3. Le podium était assuré. Malheureusement, elles s'inclinent 20-22 face à l'équipe 1 du Nord, puis 17-21 face à l'équipe 2 du Nord.

Nous souhaitons féliciter toutes les équipes engagées dans ces compétitions et remercier les parents accompagnateurs supporters, mais aussi nos arbitres jeunes, Eline TOSOLINI et Erik TULEJA qui ont représenté dignement le Comité.

Nous avons organisé des regroupements pour rassembler et préparer les jeunes sélectionnés et déterminer les collectifs sélections. Un grand merci aux clubs d'Arques, du HVB et du Touquet et leur Président d'avoir répondu favorablement à nos demandes et ainsi, de nous soutenir.

Pour conclure, malgré les difficultés rencontrées en début de saison, les résultats sportifs obtenus et l'engagement de nos bénévoles témoignent du dynamisme de notre Comité. Nous abordons la saison prochaine avec ambition et enthousiasme. Nous vous annonçons que les Inter comités M11 2027 auront lieu dans un club support du Département.

Bonnes vacances et envolley-vous !

Elodie LEFAIRE,
Présidente de la CDT



VOLLEY SANTE

VOLLEY ASSIS

La commission VOLLEY ASSIS évolue et vient s'intégrer dans la commission « VOLLEY SANTE ».

Le Comité Départemental a décidé d'élargir son champ d'action et de mettre en place la commission volley santé avec pour objectifs de toucher un plus large public, valide, non valide, éloigné de la pratique, les personnes ayant une maladie chronique, le public plus âgé

Dès la rentrée prochaine, l'agent de développement suivra des formations afin d'intervenir auprès d'autres publics en proposant des séances de soft Volley en plus du volley assis.

Le développement du volley santé sur le territoire du Pas-de-Calais est important pour le Comité, nos actions et notre partenariat avec le CD sport adapté 62 est toujours d'actualité. Chaque année nous répondons présents à leurs sollicitations.

Pour la saison prochaine nous envisageons des actions avec le Conseil Départemental et le CDOS 62 afin d'avoir un plus grand champ d'action.

Nous espérons attirer un nouveau public et ainsi créer de nouvelles sections.

La référente volley santé
Béatrice TROUART



VOLLEY VACANCES

Une nouvelle année vient de se terminer. Il est l'heure de faire le bilan de cette activité estivale qui a été grandement mise en valeur par l'attractivité de nos centres. Le centre de Merlimont a bien fonctionné sur le plan fréquentation.

Ce centre a attiré beaucoup de monde, du plus jeune à l'adulte, sur l'ensemble de la journée. Formation le matin (une cinquantaine de pré-ados), pratique et tournois l'après-midi. Même en nocturne, il y a eu du volley et du barbecue familial dans une ambiance bon enfant. Félicitations à toute l'équipe participante pour leur investissement.

Le centre Stella en revanche a fonctionné comme d'habitude : assez mitigé dans l'ensemble.

Des problèmes se sont créés, liés à la mésentente de la ville et du service maritime. L'ensemble de notre matériel a disparu dans les locaux du service technique. Aucune réaction de la municipalité. Les responsables du site ont dû se débrouiller pour mettre en place des terrains en empruntant à droite et à gauche le matériel nécessaire.

Bref, de nouvelles informations se sont faites jour pour 2026. La nouvelle municipalité de Stella veut bien poursuivre cette activité, mais il est interdit de demander une participation financière à nos adhérents puisque touchant une subvention largement insuffisante. Nous ne pouvons pas devenir déficitaire en lançant notre projet. Subvention et cotisation ne vont pas ensemble. Pourtant, il me semble que ce n'est pas le cas d'autres associations. Y aurait-il discrimination ???

Quant au centre de Merlimont, ce centre extrêmement familial, n'aura pas lieu non plus : la municipalité n'a pas renvoyé la convention et malgré toutes nos relances, nous a octroyé un refus mi-juin en spécifiant peut-être l'an prochain.

Cependant, nous souhaitons à Berck / Calais et le Touquet une bonne réussite pour leurs activités volleyballistiques estivales.

Bonnes vacances à tous et à bientôt sur les plages du littoral.

Le Président de la CDVB62

Gérard JOUAULT

BILAN SAISON 2025

DU COMITE DEPARTEMENTAL DE VOLLEY-BALL DU PAS DE CALAIS

(CDVB62)

Charges	Montants	Produits	Montants
60-Achat	4283.22 €	70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	11 034.50 €
Achats d'études et de prestations de services	0,00 €	Prestation de services	0,00 €
Achats non stockés de matières et de fournitures	0,00 €	Vente de marchandises	0,00 €
Fournitures non stockables (eau, énergie)	0,00 €	Produits des activités annexes	0,00 €
Fourniture d'entretien et de petit équipement	3578.38 €		0,00 €
Autres fournitures	704.84 €		0,00 €
61 - Services extérieurs	1718.36 €	74- Subventions d'exploitation	42 517,00 €
Sous traitance générale	0,00 €	Etat: ANS, ARS, ...	5417,00 €
Locations	1056,00 €		0,00 €
Entretien et réparation	0,00 €	Région(s):	0,00 €
Assurance	662,36 €		0,00 €
Documentation	0,00 €		0,00 €
Divers	0,00 €	Département(s):	28 000,00 €
62 - Autres services extérieurs	20 410.65 €		0,00 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires	210,00 €	Commune(s):	9 100,00 €
Publicité, publication	367,08 €	subvention communauté de communes et agglomération	0,00 €
Déplacements, missions	17 559.55 €		0,00 €
Frais postaux et de télécommunications	1110,76 €	Organismes sociaux (à détailler):	0,00 €
Services bancaires, autres	1163,26 €		0,00 €
63 - Impôts et taxes	0,00 €	Fédération	0,00 €
Impôts et taxes sur rémunération	0,00 €	Fonds européens	0,00 €
Autres impôts et taxes	0,00 €	ASP	0,00 €
64- Charges de personnel	38 926.35 €	Autres recettes (précisez)	0,00 €
Rémunération des personnels	25 959.53 €		0,00 €
Charges sociales	12 966.82 €	75 - Autres produits de gestion courante	38 020.58 €
Autres charges de personnel	0,00 €	Dont cotisations	21 648.58 €
65- Autres charges de gestion courante	24 792.67 €	76 - Produits financiers	0,00 €
66- Charges financières	0,00 €	77 - Produits exceptionnels	1124.88 €
67- Charges exceptionnelles	0,00 €	78 – Reprises sur amortissements et provisions	0,00 €
68- Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)	0,00 €	79 - Transfert de charges	0,00 €
TOTAL DES CHARGES	90 131.25 €	TOTAL DES PRODUITS	92 696.96 €
86- Emplois des contributions volontaires en nature	0,00 €	87 - Contributions volontaires en nature	0,00 €
Secours en nature	0,00 €	Dons en nature	0,00 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0,00 €	Prestations en nature	0,00 €
Personnel bénévole	0,00 €	Bénévolat	0,00 €
TOTAL DES CHARGES	90 131.25 €	TOTAL DES PRODUITS	92 696.96 €
Résultat : 2565.71 €			

PREVISIONNEL ANNEE CIVILE 2026
DU COMITE DEPARTEMENTAL DE VOLLEY-BALL DU PAS DE CALAIS
(CDVB62)

Charges	Montants	Produits	Montants
60-Achat	4 350,00 €	70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	12 000,00 €
Achats d'études et de prestations de services	0,00 €	Prestation de services	12 000,00 €
Achats non stockés de matières et de fournitures	0,00 €	Vente de marchandises	0,00 €
Fournitures non stockables (eau, énergie)	200,00 €	Produits des activités annexes	0,00 €
Fourniture d'entretien et de petit équipement	4 000,00 €		0,00 €
Autres fournitures	150,00 €		0,00 €
61 - Services extérieurs	1 950,00 €	74- Subventions d'exploitation	38 000,00 €
Sous traitance générale	0,00 €	Etat : ANS, ARS, ...	4 000,00 €
Locations	1 200,00 €		0,00 €
Entretien et réparation	0,00 €	Région(s):	0,00 €
Assurance	750,00 €		0,00 €
Documentation	0,00 €		0,00 €
Divers	0,00 €	Département(s) :	25 000,00 €
62 - Autres services extérieurs	19 500,00 €		0,00 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires	300,00 €	Commune(s) :	9 000,00 €
Publicité, publication	0,00 €	Subvention communauté de communes et agglomération	0,00 €
Déplacements, missions	17 000,00 €		0,00 €
Frais postaux et de télécommunications	1 000,00 €	Organismes sociaux (à détailler):	0,00 €
Services bancaires, autres	1000,00 €		0,00 €
63 - Impôts et taxes	0,00 €	Fédération	0,00 €
Impôts et taxes sur rémunération	0,00 €	Fonds européens	0,00 €
Autres impôts et taxes	0,00 €	ASP	0,00 €
64- Charges de personnel	42 100,00 €	Autres recettes (précisez)	0,00 €
Rémunération des personnels	28 000,00 €		0,00 €
Charges sociales	14 000,00 €	75 - Autres produits de gestion courante	35 000,00 €
Autres charges de personnel	100,00 €	Dont cotisations	20 000,00 €
65- Autres charges de gestion courante	17 000,00 €	76 - Produits financiers	0,00 €
66- Charges financières	0,00 €	77 - Produits exceptionnels	0,00 €
67- Charges exceptionnelles	300,00 €	78 – Reprises sur amortissements et provisions	0,00 €
68- Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)	0,00 €	79 - Transfert de charges	0,00 €
TOTAL DES CHARGES	85 000,00 €	TOTAL DES PRODUITS	85 000,00 €
86- Emplois des contributions volontaires en nature	0,00 €	87 - Contributions volontaires en nature	0,00 €
Secours en nature	0,00 €	Dons en nature	0,00 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0,00 €	Prestations en nature	0,00 €
Personnel bénévole	0,00 €	Bénévolat	0,00 €
TOTAL DES CHARGES	85 000,00 €	TOTAL DES PRODUITS	85 000,00 €
Résultat : 0,00 €			

PROPOSITION de TARIF 2026 – 2027

PROPOSITION de TARIF 2026 - 2027

ENGAGEMENTS	saison 26/27
Réaffiliation Comité	110,00 €
Première affiliation + engagement	80,00 €
Championnat Compét'lib	15,00 €
Championnat Loisir	21,00 €
Engagement Championnat Seniors	73,00 €
Engagement Championnat interdépartemental jeune M13 - M15 (par équipe)	55,00 €
Engagement jeune Interdépartemental M11 (par GSA)	31,00 €
Engagement Coupe Jeune (engagement d'office)	0,00 €
Engagement Coupe Senior (engagement d'office)	0,00 €
LICENCES - PART COMITE	
M7 - M9 - M11 - M13	5,00 €
M15 - M17 - M20 - SENIOR	8,00 €
Licences loisirs (à partir de M15)	5,00 €
Dirigeant - encadrant	8,00 €
Licence première affiliation (10 premières)	0,00 €
Pass Evenementiel ou Smashy	0,00 €
Licence Compét'lib (à partir de M18)	8,00 €
Mutation indoor tous niveaux à partir de M18	57,00 €
Mutation Outdoor de M18	15,00 €
DROITS	
Modification au calendrier (jour, heure, salle - même week-end) (supérieur à 10 jours)	12,00 €
Modification au calendrier (changement de week-end ou match en semaine) (supérieur à 10 jours)	46,00 €
Modification de calendrier (inférieur à 10 jours)	70,00 €
Réserves sur la feuille de match (engagement de la procédure)	56,00 €
Demande de récusation d'arbitre	56,00 €
frais administratifs pour absence assemblée générale	120,00 €
ARBITRAGE	
Indemnités d'arbitrage (par équipe)	23,00 €
Frais de déplacement aller/ retour (par kilomètre)	0,37 €
Frais de déplacement covoiturage (aller/ retour par kilomètre)	0,51 €
Indemnité supplémentaire match en semaine (à régler à l'arbitre par l'équipe à l'origine de la demande)	8,00 €
Marqueur	0,00 €
AMENDES	
Forfait non annoncé Seniors & jeunes (M13-M15)	56,00 €
Forfait non annoncé jeunes (M13-M15)	51,00 €
Forfait Coupes Senior	220,00 €
Forfait Coupes jeune	120,00 €
Forfait général Championnat senior	260,00 €
Match perdu par pénalité seniors	- €
Match perdu par forfait Seniors	77,00 €
Match perdu par pénalité jeunes	- €
Match perdu par forfait Jeunes (par match)	12,00 €
Résultat non saisi sur le site fédéral	38,00 €
feuille de match hors délai ou non transmise le jour de la rencontre*	33,00 €
Licences manquantes (par licence)	10,00 €
Non présentation de licence	60,00 €
Tenue non uniforme	12,00 €
Absence arbitre*	73,00 €
Absence d'encadrant diplômé	0,00 €
Absence de marqueur diplômé	0,00 €
CENTRE DEPARTEMENTAL D'ENTRAINEMENT (CRE Aire sur la Lys) **	
Tarif découverte 3 (trois journées avec repas du midi & gouté sans hébergement)	110,00 €
Tarif complet (trois jours avec deux nuits en internat & restauration complète)	135,00 €

* Sursis la première fois - pas de sursis sur les deux dernières journées des championnats

** sous réserve de modification des tarifs du lycée Sainte Marie à Aire sur la Lys

NOMBRE DE VOIX PAR CLUB

SAISON 2025/2026

CLUB	Licences 2025/2026	BV 2025	Licences EVE	Non valides	Licences validées	Différence 2024/2025	Nombre De voix
ASVB AGNY	64				64	+15	4
ES ARQUES	168	5	47	1	120	+18	7
RC ARRAS	185			3	184	-7	9
AS BERCK VB	213	6	32	10	171	+2	9
CGSM Boulogne	155	1		1	154	+17	9
LISSP CALAIS	298	31	3	1	294	-14	11
SES CALAIS	517	9	283	4	230	+25	10
HARNES VB	420		195	6	219	+13	10
VC HARNES	304		176	3	125	+3	7
VB HERSINOIS	55		1		54	+2	4
Le Touquet and Beach	210	16	80		130	-48	8
VC LIEVIN	277		14		263	+50	11
LILLERS	63				63	+1	4
VP NOYELLES/LENS	130		69		61	-29	4
E OIGNIES	120			10	110	+45	7
ST-OMER	28			1	27	+2	2
AS J.J de Calais	27		22		5	-1	1
GSD PAS DE CALAIS	158		142		16	-9	2
VOLLEY BEACH BERCKOIS	4	1			4	+1	1
TOTAL	3396	69	1064	40	2294	+86	120

QUORUM : 60



COMITÉ
PAS-DE-CALAIS



MINISTÈRE
DES SPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FFvolley
Hauts
de France



**Comité Départemental
de Volley-Ball du 62**

Maison des Sports du Pas de Calais
9 rue Jean Bart
62143 Angres



volley@sport62.fr /
volleycd62@gmail.com



www.volleycd62.fr



MERCI !

Le Comité Départemental de Volley-Ball du 62
remercie l'ensemble des clubs, bénévoles, partenaires,
joueurs, joueuses et supporters pour leur engagement
tout au long de l'année.

À très bientôt sur les terrains !